



**Les évolutions à apporter au P.L.U.  
concernent quel secteur / quartier ?**

L'objectif de la présente évolution du P.L.U. est de permettre la poursuite de l'aménagement du quartier à vocation d'habitat, dans la continuité de la rue de la Moiselle. ►



**Vous souhaitez vous exprimer sur ce sujet ?**

La commune met en place des outils de concertation pour que chacun puisse participer et se tenir informé de l'avancée du projet.

Les renseignements relatifs à la procédure en cours peuvent être sollicités auprès de la mairie, aux heures et jours habituels d'ouverture au public, toute observation pouvant, en outre, être consignée dans un cahier dédié disponible en mairie ou adressée par courrier postale ou électronique ([mairie.mandres.sur.vair@orange.fr](mailto:mairie.mandres.sur.vair@orange.fr)) à Monsieur le Maire.

Des articles d'information paraîtront dans le bulletin municipal ; ils seront également mis en ligne sur le site internet de la commune.

Le Conseil Municipal dressera le bilan des observations recueillies, afin de finaliser le projet à soumettre à l'Autorité Environnementale, aux Personnes Publiques Associées, puis à enquête publique.